

Assemblée Générale Ordinaire

Du 9 juin 2017

Procès-verbal

afnic

Le 9 juin 2017 à 9h30, les adhérents de l'Afnic se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de « La Compagnie », 5 rue Taylor 75010 Paris.

La convocation à la séance, comportant l'ordre du jour, avait été adressée le 17 mai 2017 par voie électronique à tous les adhérents.

La date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour ainsi que les documents de travail étaient consultables dans l'espace réservé aux adhérents sur le site web de l'Afnic.

Ordre du jour

- ✓ Ouverture par le Président
- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur
- ✓ Rapport d'activité 2016
- ✓ Présentation des comptes annuels
- ✓ Rapports du commissaire aux comptes
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2016 et affectation du résultat

Présents

En entrant en séance, chaque adhérent a signé une feuille de présence, consultable au service vie associative de l'Afnic.

39 membres étaient présents ou représentés dont 36 habilités à prendre part aux votes :

2 membres fondateurs, représentés par 3 administrateurs de l'Afnic :

1. INRIA, représenté par M. Emmanuel SARTORIUS
2. INRIA, représenté par M. Luc SACCAVINI
3. Ministère des communications électroniques, représenté par M. Geoffroy HERMANN

7 membres bureaux d'enregistrement (BE) :

1. CONNECTION SAS, représenté par M. Thierry WILHELM, ayant donné mandat à M. Jean-Benoît RICHARD
2. DOMRAIDER (4X SAS), représenté par M. Tristan COLOMBET
3. EPISTROPHE, représenté par M. Philippe BATREAU
4. NAMEBAY, représenté par M. Eric LANTONNET
5. NORDNET, représenté par M. Francis PIET, ayant donné mandat à M. Scott JUNG
6. ORANGE, représenté par M. Matthieu DEVAUX, ayant donné mandat à Mme Sophie JEAN-GILLES
7. ORDIPAT, représenté par M. Olivier BARLOY, ayant donné mandat à Mme Sylvie DESTENAVE

4 membres utilisateurs, personnes morales :

1. ASSOCIATION E-SENIORS, représentée par Mme Monique EPSTEIN, ayant donné mandat à Mme Anne-Marie BACHOLLET

2. CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST, représentée par M. Franck BELLION, ayant donné mandat à M. Sébastien BACHOLLET
3. INPI, représentée par Mme Michelle PAGES
4. ISOC France, représenté par M. Nicolas CHAGNY, ayant donné mandat à M. David-Irving TAYER

7 membres utilisateurs, personnes physiques :

1. M. Sébastien BACHOLLET
2. M. Sourakatou BIAOU
3. M. Nicolas CHAGNY, ayant donné pouvoir à Mme Michelle PAGES
4. Mme Agnès FRAPY (non votant)
5. Mme Julie LAURENT-LEDOUX
6. M. Benjamin LOUIS
7. M. David-Irving TAYER

2 membres d'honneur (non votants) :

1. Mme Annie RENARD
2. M. Jean-Yves BABONNEAU

16 membres correspondants du Collège international :

1. ARCEP Burkina Faso, représenté par M. Serge Roland SANOU
2. ARTCI, représenté par M. Landry KOUADIO
3. ARTEC Madagascar, représenté par M. Jean RAKOTOMALALA
4. CAMTEL, représenté par M. Oumarou MOUNPOUBEYI
5. CDNIC, représenté par M. Chris Kamukoko TSHIMANGA
6. CNI, représenté par M. Félix NDAYIRUKIYE
7. CENTRE RESAUTIC, représenté par M. Nicolas Raft RAZAFINDRAKOTO
8. COMORES TELECOMS, représenté par M. Hadji MMadi ALI
9. COMMUNICATION AND INFORMATION INSTITUTE, représenté par M. Vojo SPAHIU
10. INPHB, représenté par M. Souleymane OUMTANAGA
11. NIC MADAGASCAR, représenté par M. Lala ANDRIAMAMPIANINA
12. NIC MAURITANIE, représenté par M. Ahmedou OULD HAOUBA
13. NIC SENEGAL, représenté par M. Alex CORENTHIN
14. SAN, représenté par M. Agim CAMI
15. SECNET, représenté par M. Janvier NGNOULAYE
16. WEBNETAFRICA, représenté par Mme Ntumba Rita TSHIMANGA

Assistaient également à l'assemblée générale :

- ✓ M. Christophe RAMBEAU, Commissaire aux comptes, AUDIT France
- ✓ AFNIC :
 - ✓ M. Pierre BONIS, directeur général par intérim
 - ✓ Mme Sophie CANAC, responsable des services aux membres
 - ✓ Mme Clémence DAVOUST, responsable événementiel
 - ✓ Mme Pascale GATTI, directrice administrative et financière
 - ✓ Mme Sylvie Lacep, directrice excellence et sécurité
 - ✓ M. Régis MASSE, directeur technique
 - ✓ M. Mickael VIGREUX, responsable commercial

Compte-rendu

1. Ouverture par le président

L'assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, le Président M. Emmanuel Sartorius ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux participants et annonce l'ordre du jour.

Bien que l'assemblée générale soit consacrée à examiner ce qui s'est passé à l'Afnic en 2016, Emmanuel Sartorius souhaite revenir sur 2 événements de 2017 qui impactent significativement l'association.

Le premier événement est le renouvellement de l'Afnic en tant qu'office d'enregistrement du .fr au mois d'avril, ce qui est une bonne nouvelle car l'Afnic est reconduite pour 5 ans.

L'autre événement qui touche l'Afnic est le départ imprévu de Mathieu Weill qui a été appelé à de hautes fonctions au Ministère de l'Economie puisqu'il a été nommé Chef de service de l'économie numérique au 1^{er} mai 2017. Le Conseil d'administration en prenant acte du départ de Mathieu Weill a décidé de nommer Pierre Bonis comme Directeur général par intérim dans l'attente du recrutement d'un nouveau Directeur général, ce qui devrait intervenir à la rentrée.

2. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur

Mme Sophie Canac, responsable des services aux membres et M. Sébastien Bachollet, membre du collège utilisateur, sont respectivement désignés secrétaire de séance et scrutateur.

3. Rapport d'activité 2016

Pierre Bonis souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

Il commence par rappeler les [enjeux de 2016](#) tels qu'ils avaient été identifiés il y a un an :

- ✓ [La prorogation de l'Afnic comme office d'enregistrement du .fr](#). Celle-ci a été actée en 2017 et faisait suite à une consultation publique lancée en juillet 2016 par le ministère de l'industrie.
- ✓ [Confirmer le retour à la rentabilité](#). En 2015, l'Afnic avait un résultat positif, il était important de maintenir cette dynamique, voir même de l'amplifier. Cet objectif est atteint.
- ✓ [Excellence opérationnelle](#). L'Afnic est engagée dans une démarche qualité d'amélioration continue depuis plus de 3 ans. Cette démarche a été renforcée en 2016 et l'Afnic a été confirmée par l'obtention du certificat EFQM R4E 4*.
- ✓ [La présence en ligne](#) par le développement des actions de l'Afnic vis-à-vis des TPE, PME et personnes physiques pour aider le million de PME qui aujourd'hui n'ont pas encore de présence en ligne en France à en avoir une. Cette action n'est pas conduite par l'Afnic seule mais avec les bureaux d'enregistrement et les partenaires.

L'association est engagée dans une [démarche d'amélioration continue](#) qui s'illustre aussi par :

- ✓ L'obtention de [la certification ISO 27001](#) pour le système de management des systèmes d'information, notamment pour ce qui concerne le .fr. C'était un des engagements vis-à-vis de l'Etat.
- ✓ Une [adaptation de l'organisation et des responsabilités au sein de la DSI](#) pour une meilleure agilité ; en déployant notamment des méthodes de développement SCRUM.
- ✓ Un des résultats de cette démarche est une [baisse continue du coût de production du .fr](#).

La [croissance du .fr](#) est de 2,1 % en 2016, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne européenne, malgré un taux de renouvellement qui est en baisse par rapport à l'année précédente et se situe un peu en dessous de 81 %. Cela s'explique essentiellement par des suppressions massives en avril 2016, un bureau d'enregistrement ayant fait un nettoyage de son portefeuille. Mais malgré ces plus de 40 000 suppressions non prévues dans notre feuille de route, le .fr a été en croissance.

Grâce à cette croissance, nous avons franchi la barre symbolique des [3 millions de .fr](#) en décembre 2016. Cet objectif a été atteint aussi grâce à la campagne de promotion réussie en .fr qui a permis de maintenir un niveau de création plutôt satisfaisant.

Le dispositif [réussir en .fr](#), lancé il y a 3 ans, s'appuie sur des partenariats avec les bureaux d'enregistrement qui peuvent proposer des promotions particulières sur l'enregistrement du .fr.

L'Afnic a voulu aller plus loin en 2016 en participant encore plus activement à des ateliers très pratiques destinés aux TPE et PME à travers des nouveaux [partenariats pour la présence en ligne](#) :

- ✓ [Les Foliweb](#) (regroupement d'organismes dont l'Afnic fait partie à travers Réussir en .fr) qui organise plusieurs dizaines d'ateliers un peu partout en France destinés aux TPE pour leur proposer toute une série de conseils et de solutions pour développer leur présence en ligne.
- ✓ Avec [Neocamino](#), toujours dans le cadre des Foliweb
- ✓ Le partenariat passé avec [Digital journey](#) va aboutir au lancement d'un nouveau produit « *réussir avec le web* », outil d'auto-diagnostic de la maturité numérique des entreprises.
- ✓ L'Afnic a participé activement à l'élaboration du [rapport « croissance connectée » du CNUM](#). Amal Taleb, Vice-présidente du CNUM était d'ailleurs présente à l'Afnic Forum 2017 pour expliquer aux parties prenantes que ce rapport devrait être mis en œuvre par Mounir Madjoubi (ancien président du CNUM) le nouveau secrétaire d'état au numérique et qui permettra d'identifier sur le territoire des relais et des ambassadeurs.

En 2016, l'Afnic a lancé de nouveaux services :

- ✓ Le développement de [l'activité de conseil](#) vers nos homologues ccTLD avec notamment le conseil au .mr mauritanien, représenté dans la salle par M. Ahmed ould HAOUBA, qui a permis un accompagnement dans sa modernisation, dans sa nouvelle organisation et dans son automatisation.
- ✓ La mise en place d'une [solution pour l'acquisition de noms de domaines expirés FR RUSH](#). Ce produit a été lancé à la suite de remontées dans les comités de concertation et à la mise en place d'un groupe de travail opérationnel. La création de ce nouveau service a permis également d'améliorer le niveau de service sur le système classique.
- ✓ En réponse à des demandes récurrentes de certains membres concernant la transmission de noms de domaine entre titulaire, une [simplification de la transmission de noms de domaines en .fr](#) a été mise en œuvre. L'Afnic n'intervenant plus en vérification, puisque cela se passe au niveau des bureaux d'enregistrement, ce service n'est plus facturé.

[L'activité des gTLDs](#) a connu une croissance forte en 2016 avec +26% du parc des noms de domaine en gTLD.

L'Afnic a également développé des produits complémentaires qui ont fortement contribué à la rentabilisation de cette activité. On peut citer comme exemples l'opération de vente de [premiums pour le .paris](#) et la mise à disposition d'[Abuse report](#) qui permet de générer des rapports, compatibles avec les demandes de l'Icann, sur la gestion des abus sur les noms de domaine.

L'année 2016 a été déterminante pour la [gouvernance de l'Internet](#) avec l'aboutissement des travaux engagés depuis plusieurs années sur la réforme de l'ICANN - le renforcement des contre-pouvoirs et de l'équilibre des pouvoirs au sein de l'ICANN - et le retrait du gouvernement des Etats Unis de la supervision de la racine du système des noms de domaine.

L'Afnic a participé à ces travaux à travers la Co-Présidence du groupe de travail sur la redevabilité de l'ICANN assurée cette année encore par Mathieu Weill, la représentation des utilisateurs à travers Sébastien Bachollet, l'implication des membres de l'Afnic.

Il reste du travail à faire mais les avancées ont été suffisantes pour permettre au gouvernement américain de passer la main à l'ICANN : [Une transition réussie !](#)

L'Afnic reste engagée, aux côtés du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'économie, pour [faire progresser la diversité au sein de l'ICANN](#) :

- ✓ L'Amérique du nord est toujours surreprésentée
- ✓ La diversité linguistique est très pauvre, avec une prédominance de l'anglais à tous les niveaux
- ✓ L'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine sont sous-représentées
- ✓ La mixité doit encore être développée

L'Afnic a poursuivi en 2016 sa [démarche RSE](#) (Responsabilité Sociétale et Environnementale) notamment à travers :

- ✓ La réalisation du deuxième [Bilan Carbone](#)© avec une baisse de 9% des émissions sur 3 ans, confirmée par un audit externe, notre objectif étant une baisse de 20% sur 10 ans.
- ✓ La poursuite des [activités du collège international](#) de l'Afnic avec mise en place de [l'observatoire des ccTLD africains](#), qui permet d'avoir une base de discussion objective sur le développement des registres internet en Afrique et la [création du groupe « I2N »](#) qui a mis en place des outils de communication et peut venir en support de tous les membres dans leurs actions de communication (promotion, institutionnelle, crise).

La [Fondation Afnic pour la solidarité numérique](#) est entrée en 2016 dans sa phase active. Le premier appel à projets a été un succès avec plus de 200 dossiers déposés. [35 projets](#) ont été sélectionnés et financés pour un montant total de plus de 850 000 euros.

L'Afnic reverse à la Fondation 90% du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement, ce qui devrait faire une dotation de 1 489 137 euros pour l'exercice 2016, une fois que l'assemblée générale aura approuvé les comptes, ce qui permettra de financer encore de nombreux projets.

Isabel Toutaud est déléguée au sein de la Fondation pour organiser aux coté de Denis Pansu les appels à projets, la sélection des dossiers et le suivi des actions décidées par le comité exécutif.

Un membre souhaite savoir quelles ressources l'Afnic met à disposition pour la Fondation. Pierre Bonis informe qu'Isabel Toutaud est affectée à mi-temps à la Fondation. Il n'y a pas d'autres personnels dédiés au sein de l'Afnic sauf dans le rôle de membre du Comex de la Fondation ce qui est le cas de Marine Chantreau. En parallèle c'est la Fondation elle-même qui se dote des ressources nécessaires, comme le prestataire Denis Pansu, en les finançant sur la dotation.

4. Présentation des comptes annuels

Pascale Gatti présente les chiffres 2016. Le chiffre d'affaires est en croissance régulière depuis 5 ans et atteint 16 millions d'euros en 2016. Pour la deuxième année consécutive l'Afnic réalise un bénéfice en clôturant avec un résultat net comptable de 559 401 euros soit 3,5% du chiffre d'affaires de l'Afnic. Les objectifs stratégiques de reconstituer les réserves de l'Afnic et de limitation de la perte des gTLD sont atteints.

Ce résultat a été atteint grâce à une croissance du chiffre d'affaire dans tous les secteurs d'activité – croissance de 1,4% pour le .fr, de 6,3 % pour les gTLDs et de 40 % pour les UM – et une poursuite de la maîtrise des coûts, qui a permis de diminuer la perte sur les gTLDs.

Les investissements DSI réalisés en 2016 concernent majoritairement les infrastructures afin de renforcer la sécurité et la stabilité du domaine internet et dans une moindre mesure le renouvellement du matériel informatique.

Les effectifs restent stables depuis trois ans grâce à une politique de ressources humaines qui assure le renouvellement des départs et renforce les possibilités de mutation interne (3 à 4 en 2016 suite à des départs).

L'Afnic termine la reconstruction de ses fonds associatifs qui deviennent supérieurs à leur niveau de 2012 et permettent de couvrir environ un an de salaires et charges et de locaux/hébergement.

Les résultats bénéficiaires des deux dernières années illustrent la persistance du dynamisme du .fr et l'implication de tous ses partenaires (BE, titulaires, communauté Internet) dans la croissance de l'extension et la montée en puissance du modèle économique « multi-registres » et la maîtrise de celui-ci. Ces résultats sont obtenus tout en maintenant un haut niveau de satisfaction de nos clients, comme l'atteste notre dernière enquête de satisfaction.

L'Afnic se donne les moyens de servir ses objectifs en matière de financement de la solidarité numérique, en abondant de manière substantielle sa fondation.

5. Rapport du commissaire aux comptes

Cf. le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2016 publié sur le site Internet de l'Afnic :

<https://www.afnic.fr/fr/mon-afnic/mes-documents/vie-associative/assemblee-generale/documents-preparatoires-4.html>

Le commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Rambeau, certifie que les comptes annuels 2016 :

- | | |
|---|------------------|
| ✓ Bilan totalisant | 21 124 780 euros |
| ✓ Compte de résultat, faisant apparaître un excédent de | 559 401 euros |

sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Afnic à la fin de cet exercice.

Monsieur Christophe Rambeau informe l'Assemblée générale des conclusions du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L612-6 du Code du Commerce.

A compter de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, Monsieur Benjamin LOUIS a été élu pour un mandat de deux ans pour le collège Utilisateur. En plus de ses fonctions d'administrateur, Monsieur Benjamin LOUIS anime le *.alsace* au sein de l'Agence d'Attractivité d'Alsace.

Monsieur Mathieu Weill, directeur général de l'Afnic sur l'exercice 2016, était administrateur de la société Netnod, fournisseur de l'Afnic. Le montant pris en charge au cours de l'exercice est de 1 152 000 couronnes suédoises soit 141 484 euros.

Le commissaire aux comptes a vérifié la concordance des informations données avec les documents de base dont elles sont issues.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2016 et affectation au compte « autres réserves FDR »

Conformément aux statuts, l'assemblée générale délibère à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Approbation des comptes de l'exercice 2016 :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies oralement, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

→ Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Affectation au compte « autres réserves FDR » :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide :

D'affecter au compte « autres réserves FDR » le résultat comptable positif de 559 401 euros.

→ Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h10.

Fait à Montigny-le-Bretonneux, le 9 juin 2016.

Emmanuel SARTORIUS
Président de l'Afnic

Second signataire
membre de l'Afnic

Sophie CANAC
Secrétaire de séance